



Saint Ferréol, le 16 février 2022

## ORDRE DU JOUR Réunion du Conseil municipal

**Mercredi 23 février 2022**  
à 20h30  
en salle du conseil

### **COMMANDE PUBLIQUE – Conventions de mandats**

- Convention entre la Commune et la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) pour le service mutualisé relatif à l'instruction du droit des sols (ADS)
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Commune et la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration des rivières en amont du pont des Bossons
- Mise à disposition du foncier à la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le cadre de travaux de restauration des continuités écologiques et de l'espace alluvial de la Chaise en amont du pont des Bossons
- Approbation du projet de travaux de restauration des continuités écologiques et de l'espace alluvial de la Chaise en amont du pont des Bossons
- Avenant à la convention de partenariat entre la commune et la FOL (Fédération des Œuvres Laiques) pour les colonies de vacances

### **FINANCES LOCALES – Divers – Régies de recettes et d'avances**

- Dédommagement pour les locations de salles annuelles annulées dans le cadre de la crise sanitaire covid-19

### **INSTITUTION – VIE POLITIQUE – Fonctionnement des assemblées**

- Dissolution du Centre Communal d'Action Social (CCAS)

### **AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – Autres domaines de compétence des communes et des EPCI**

- Tarification d'un monument funéraire

Le Maire  
Philippe Prud'homme

